

Barème Honoraires TRANSACTION HABITATION



- 6500€ forfaitaire pour un prix de vente inférieur à 80.000€
- 7500€ forfaitaire pour un prix de vente compris entre 80.001€ et 100.000€
- A partir de 100.000€ :
 - Commission de base de 8250€
 - + 250€ supplémentaires de commission par tranche de 5000€ sur le prix de vente
- La commission de l'agence sera à la charge : Vendeur sur un prix de vente compris entre 0 et 300 000 €
Acquéreur sur un prix de vente au-delà de 300 000 €

Estimations de biens immobiliers

- Avis de valeur écrit : 270€ TTC
- Estimation en vue d'une vente : GRATUITE

Century 21 ACV
12, bd des Alliés
94600 CHOISY LE ROI

Century 21 ACV CRETEIL
9 rue Paul François Avet
94000 CRETEIL

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®